

QUESTION ORALE H-0039/04

pour l'heure des questions de la période de session de février 2004

posée conformément à l'article 43 du règlement

par Uma Aaltonen

à la Commission

Objet: Fermeture de la centrale de Sosnovyi Bor à l'expiration de son autorisation d'exploitation

À Sosnovyi Bor, près de Saint Pétersbourg, se trouve une centrale nucléaire comprenant quatre réacteurs d'une puissance unitaire de 1000 MW, tous du type RBMK comme à Tchernobyl. Or, l'Union européenne a fait de la fermeture de la centrale d'Ignalina, en Lituanie, qui appartient à la même filière, une condition préalable à l'adhésion de ce pays. Selon des informations publiées par l'organisation environnementale Bellona, le 21 janvier 2004, la culture d'entreprise qui règne à Sosnovyi Bor est déplorable. Ainsi, des vols y sont commis et l'installation de stockage du combustible épuisé a atteint ses capacités maximales depuis de nombreuses années déjà. La centrale se trouve à environ 200 km d'Helsinki et de Tallinn. Elle constitue un risque considérable au regard de la sûreté nucléaire, notamment pour l'Estonie et la Finlande, mais également pour l'ensemble de l'Europe. L'autorisation d'exploitation du plus ancien réacteur de Sosnovyi Bor est venue à échéance en automne dernier, à la suite de quoi une prolongation de 15 ans a été sollicitée.

Vu que l'autorisation d'exploitation de ce réacteur est actuellement à l'examen et que celle des autres viendra bientôt en discussion, la Commission a-t-elle l'intention d'entamer des négociations avec la Russie portant sur la fermeture de la centrale dangereuse de Sosnovyi Bor?

Dépôt: 26.01.2004

fi